

 HAINAUT FORMATION Province de Hainaut ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation de base du cadre de base – Récolte, traitement, analyse et diffusion de l'information (MFO3, ...)

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation de base « récolte, traitement, analyse et diffusion de l'information » aux aspirants inspecteurs de police

Grade minimum requis pour la fonction :

INP

Conditions requises pour la fonction

Occuper une fonction au sein de laquelle l'utilisation des outils permettant la récolte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information est régulière.

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

 HAINAUT FORMATION Province de Hainaut ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabus, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de récolte, analyse, traitement et exploitation de l'information

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'HFAP
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Être conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations, ...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- Être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
 - Directive commune relative à la gestion de l'information de police judiciaire et de police administrative, la MFO3 du 14/06/2002 ;
 - La Loi du 7 décembre 1998 (LPI) organisant un service de police intégré et structuré à deux niveaux (en particulier les articles 61, 62 et 67) ;
 - La loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;
 - Les circulaires des ministres de tutelle ou du collège des procureurs généraux contenant des prescriptions à l'exécution des missions de police judiciaires et/ou administratives ;
 - Le code d'instruction criminelle (CIC) (Art 28Bis-Ter – Art 29 - 55 et 56) ;

 HAINAUT FORMATION Province de Hainaut ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 3/3

- La MF-06 : organisation des C.I.A. (Carrefour d'Informations d'Arrondissement) ;
- La loi sur la fonction de police du 05/08/1992
- **Avoir une maîtrise pratique :**
 - De la récolte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information policière
 - Du flux permettant de recueillir l'ensemble des informations
 - De la gestion des informations administratives et judiciaires selon les réglementations en vigueur (RIR, RAR, DOS, ACT, ...)
 - Des banques de données de la police permettant d'identifier et exploiter les informations
 - Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
 - Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
 - Avoir une communication claire et précise
 - Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) HFAP
 - Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
 - Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (HFAP ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 8/10/2025

Date limite : 8/11/2025